

Publ (cop) *

Nov 74

M

ontataire



A la Crèche,
quelle joie de jouer
dans sa petite niche

Montataire
(Oise)

**appartements
neufs
à louer**

**directement par propriétaire
sans commission**

3, 4 et 5 pièces tout confort

Renseignements

sur place

Résidence Hélène, avenue Guy Moquet - Montataire
Tél. **455.47.98** de 14 à 19h sauf Mercredi

ou à Paris

261.55.22 + de 9 à 13h et de 14 à 18h



**BULLETIN
MUNICIPAL**
- 1974 -

MONTATAIRE

DÉPARTEMENT
DE LOISE

RÉDACTION
DOCUMENTATION
DIFFUSION
MAIRIE DE MONTATAIRE

Supplément au "Travailleur
de la région Creilloise"
Nouvelle Série

N° 38 - Novembre 1974

Dépôt Légal n° 11647 - 4^e Trim. 74

Imprimerie Lafosse
80 - Abbeville

Directeur de Publication :
H. BRUYÈRE




LAUBIONO

AVENUE DE L'EUROPE
CENTRE - ESCALE
SANITAIRE - CARRELAGE - CHAUFFAGE CENTRAL
Centre Commercial Creil-Nogent
Téléphones 455.14.43 - 455.06.03

*À l'occasion
de la
nouvelle
Année
le personnel
municipal
présente
à la population
de Montataire
ses meilleurs
Vœux
de bonheur
et de santé*

SOMMAIRE

Le propos du Maire	2
L'Enfant à la Crèche	3
Pourquoi un psychologue dans la Crèche	4
Préoccupations de tous ordres . .	5
Au service des Familles	6
Le Centre Aéré	7
Quand les enfants peuvent décou- vrir et créer	8-9
A la cantine scolaire	11
1.300 enfants fréquentent régu- lièrement les bibliothèques mu- nicipales	12
Inauguration du Stade Marcel Coene	14-15
La Maison des Jeunes	16
Jeunes de 18 ans	17
En cas d'urgence	18
Renseignements utiles	19
Les Associations locales	20-21
Présidents et Secrétaires des Associations sportives	22
Vous devez savoir	24
Vacances scolaires 1974-75	24



LE PROPOS DU MAIRE

Je veux tout d'abord vous présenter à toutes et à tous les meilleurs vœux de bonheur et de santé du Conseil Municipal et surtout émettre le souhait que 1975 nous apportera les changements que 70,39 % d'entre vous ont formulé en Mai dernier en votant pour le candidat de l'union de la gauche, changements qui nous permettront de vivre mieux dans la Paix et la démocratie.

En second lieu, je veux aussi, au nom du Conseil Municipal, souhaiter la bienvenue aux centaines de familles qui sont arrivées ou qui arrivent à Montataire, qu'il s'agisse de locataires H.L.M. ou ayant accédé à la propriété.

Nous souhaitons que rapidement ces nombreuses familles s'intègrent à l'ensemble de notre population qui passe avec juste raison pour être accueillante.

Ceci dit, je vous indique que vous verrez, à la lecture de notre bulletin, que nous avons changé quelque peu son contenu.

Au lieu de vous entretenir de toutes les questions, tous les problèmes intéressant les diverses couches de la population, nous avons voulu nous en tenir à quelques sujets qui à notre avis s'interpénètrent bien : l'enfance, l'adolescence, la jeunesse.

Ainsi vous pourrez juger sur pièce de nos réalisations et des efforts que nous faisons avec des moyens limités par une politique néfaste de l'État envers les collectivités locales.

Vous me direz, j'en suis sûr, ce que vous pensez de cette nouvelle formule de même que du contenu de ce bulletin, et soyez persuadés que nous tiendrons compte de vos remarques, de vos propositions, et pourquoi pas de vos critiques.

En terminant, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille et vous renouvelle les meilleurs vœux de bonheur et de santé du Conseil Municipal.

R. TRIN.

L'En à la

Actuellement
40 enfants, dont
et 18 grands de
Madame Dollé
d'une part ce
et celui de coord
travail administra
4 auxiliaires
soins des grands
Cas personnes
sens que la toi
incombent.

Par leurs étu
signes de mala

Une cuisinière
faits de viande,
en est fait par
par la D.A.S., 4
calories néces
les compensent

Chaque par
affichés à la t

Chaque ven
qui sont ainsi
développement,
obligatoires en

Le Docteur
anomalie ou d

Les enfants
la Crèche. L'e
au point de v

Le nettoyage
service.

Afin de rap
se trainer à qu
appréciées de
soin est appo
des sols.

Par souci
la Municipali

ceci pour les

d'enfants est

de favoriser

enfants, lors

un temps p

connaissance

enfants et l

également, l

relation qu'e

adaptées.

En les

toutes sort

où elle tr

favorable

facultés de

En les

déterminan

épanouiss

et psychiq

Nous si

d'un psych

La Dire

auxiliaires

contribua

médico-pé

L'Enfant à la Crèche

On s'amuse bien à la crèche ➤

Actuellement la « Crèche Louise Michel » accueille 40 enfants, dont 22 petits de 2 mois et demi à 15 mois et 18 grands de 15 mois et plus.

Madame Dollé en est la Directrice. Son rôle est double, d'une part celui d'infirmière spécialisée pour enfants, et celui de coordination parents-enfants. Elle assure le travail administratif de l'établissement.

4 auxiliaires s'occupent des petits : 3 des premiers soins des grands.

Ces personnes ont un contact plus maternel en ce sens que la toilette, les bains, les prises de repas leur incombent.

Par leurs études, elles savent reconnaître les premiers signes de maladie bénigne chez l'enfant.

Une cuisinière confectionne chaque jour les repas faits de viande, de légumes et de fruits frais. Le contrôle en est fait par le Pédiatre et la Directrice, supervisé par la D.A.S., assurant ainsi que toutes les vitamines et calories nécessaires au bon développement de l'enfant les compensent.

Chaque parent peut consulter la liste des menus affichés à la Crèche.

Chaque vendredi le Pédiatre vient voir les enfants qui sont ainsi surveillés au point de vue croissance, développement, marche et reçoivent aussi les vaccinations obligatoires en accord avec les parents.

Le Docteur dépiste aussi des débuts de rachétisme, anomalie ou de malformation.

Les enfants sont habillés de vêtements appartenant à la Crèche. L'entretien en est assuré par une employée, au point de vue lavage et raccommodage.

Le nettoyage des locaux est fait par une femme de service.

Afin de rassurer les parents inquiets de voir les bébés se trainer à quatre pattes dans les salles de jeux « attitudes appréciées du Pédiatre », nous soulignons qu'un grand soin est apporté à la désinfection des locaux, en particulier des sols.

Par souci de donner à la Crèche sa fonction complète, la Municipalité prend l'emploi d'une jardinière d'enfants, ceci pour les enfants de plus de 15 mois. Cette jardinière d'enfants est une éducatrice dont le rôle spécifique est de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants, lorsqu'ils se trouvent hors de leur famille pour un temps plus ou moins long. Elle le fait à partir de connaissances approfondies sur la psychologie des petits enfants et leurs besoins de développement. Elle a appris, également, à y répondre, à la fois par la qualité de la relation qu'elle sait établir et par des techniques éducatives adaptées.

En les entourant d'un milieu riche, en stimulant de toutes sortes, elle crée, dans les petites communautés où elle travaille une ambiance matérielle et affective favorable au développement harmonieux de toutes les facultés des enfants.

En les aidant à bien vivre leurs premières années si déterminantes pour leur évolution, elle contribue à leur épanouissement et prévient certaine inadéquation physique et psychique.

Nous sommes aussi heureux de vous annoncer la venue d'un psychologue à la Crèche.

La Directrice, le Pédiatre, la future jardinière, les auxiliaires, le psychologue, tout ce personnel qualifié contribue à donner à l'enfant les soins, une éducation médico-pédagogique et psychologique.



Des parents l'ont compris, la Crèche obtient tout son succès.

C'était là le but de la Municipalité toujours soucieuse du bien-être de la population, en l'occurrence des femmes travailleuses.

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS LORS DE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT

Fonctionnement de la Crèche :

Les parents doivent :

1° le matin déposer leur enfant entre 6 h. 30 et 9 h.

2° le soir, le retirer entre 17 h. et 18 h. 30.

Samédi : Permanence de 6 h. 30 à 12 h. 30. Prévenir avant le jeudi soir.

Horaire des repas :

— 6 repas : 6 h. 30 - 9 h. 30 - 12 h. 30 - 15 h. 30 - 18 h. 30 - 21 h. 30.

— 5 repas : 5 h. 30 - 9 h. 30 - 13 h. 30 - 17 h. 30 - 21 h. 30.

— 4 repas : au lever - 10 h. 30 - 15 h. 30 - 19 h. 30.

Horaire de la sieste : de 12 h. à 15 h. 30.

Pièces justificatives à fournir pour la constitution du dossier d'admission :

- Attestation de travail de l'employeur de la mère.
- Livret de famille.
- Bulletins de paie des trois derniers mois du père et de la mère.
- Quitittance de loyer ou justifications des remboursements pour accession à la propriété.
- Carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale.
- Carte d'immatriculation des Allocations Familiales.
- Talons des trois derniers mois des Allocations Familiales.
- Carnet de Santé de l'enfant.
- Certificats de vaccinations subies par l'enfant.
- Certificat d'admission signé par le Médecin de la Crèche.

Trousseau à fournir lors de l'entrée de l'enfant à la Crèche :

- 4 chemises en coton (type chemise américaine) à manches courtes.
- 3 culottes imperméables.
- 2 paires de chaussettes.
- 6 couches carrées en coton.

Tous les vêtements personnels ainsi que les chaussures de l'enfant (y compris les vêtements restant au vestiaire) devront être marqués du nom et prénom de l'enfant. Utiliser les marques tissées.

Le port des bijoux (chaîne, bracelet, boucles d'oreilles) est **interdit** en Crèche.

En cas d'absence imprévue, en informer Madame la Directrice de la Crèche dans les plus brefs délais. Tél. 455.41.15.

Pourquoi un psychologue dans la crèche

Qu'on reconnait l'importance primordiale des premières années de la vie d'un enfant, la crèche n'est donc pas seulement un lieu où se distribuent des services sociaux mais un lieu où, conjointement à la famille, se créent les structures de base de la personnalité. Comme la famille, elle est lieu de croissance physique mais aussi intellectuelle, sociale, affective... Le psychologue, comme les autres membres de l'équipe, doit contribuer à ces bonnes croissances de tous les enfants.

MOYENS ET BUTS :

L'observation est une technique naturelle et pour ainsi dire spontanée. Elle peut être collective ou individuelle, elle peut s'exercer dans le cadre même des activités quotidiennes (jeux, repas...) ou utiliser des méthodes standardisées, aussi objectives que possible. Elle vise à saisir les divers modes de relation de l'enfant avec autrui. Elle tend à mieux faire comprendre la dynamique de l'évolution et non à figer une image actuelle de l'enfant, aussi précise soit-elle.

Tous ces matériaux doivent être repris et discutés en séance de groupe avec les autres membres de l'équipe, afin d'éclairer un comportement individuel par tout ce que l'on sait de la psychologie de l'enfant en général. Ainsi, il est des moments où l'enfant semble régresser, c'est-à-dire revenir à des comportements du passé. Ces moments sont angoissants pour tous ceux qui s'occupent de l'enfant et se trouvent gratifiés par les progrès qu'il accomplit. Or, le plus souvent ces régressions participent de la pensée normale du désajustement : elles annoncent et préparent une organisation nouvelle, à un niveau supérieur.

Alors que les contraintes sociales font si souvent du psychologue l'homme des « cas », il doit s'attacher au contraire, chaque fois que c'est possible, à montrer ce qu'il y a de positif dans les crises de la petite enfance.

RELATIONS AVEC LES PARENTS :

Si les réunions régulières avec les autres membres de l'équipe s'avèrent nécessaires, des rencontres avec les parents paraissent fort utiles.

La famille est le premier milieu de vie de l'enfant. Y séjournent quatre ou cinq jours par semaine, la crèche — comme plus tard l'école — devient son second milieu de vie. Et ce milieu n'est pas neutre. Plus l'enfant est jeune, plus les relations qu'il établit et qu'on établit avec lui sont chargées d'efficacité. Ces deux milieux de vie pourraient donc être antagoniques : l'idéal serait qu'ils soient parfaitement complémentaires.

On ne peut que tendre vers cet idéal. L'explication — dont l'information psychologique fait partie — le dialogue sont des moyens de tendre vers l'idéal. Que fait-on à la crèche ? Pourquoi faire ? L'enfant est-il le même ici et à la maison ? Questions et réponses ne peuvent qu'aider parents et puéricultrices dans leurs pratiques éducatives.

Bien entendu, le psychologue demeure à la disposition des parents qui désirent le rencontrer en particulier.

Cet article ne désirait pas dresser un catalogue des activités du psychologue dans la crèche. Il visait surtout à indiquer dans quel esprit son action pouvait s'exercer. Je souhaite qu'il y ait un peu réussi.

La CAISSE D'ÉPARGNE de Montataire

est à votre service tous les jours (sauf lundi)

de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

65 bis, rue Jean-Jaurès

RENSEIGNEZ-VOUS

sur les nombreux avantages offerts



là où est l'écureuil...

TRAVAUX PUBLICS INDUSTRIELS ET PARTICULIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ

BÉTON PRÉCONTRAIT

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

TRAVAUX DE VIABILITÉ

ENTREPRISE A. & M. BREZILLON

Société Anonyme au Capital de 5.800.000 francs

8, rue des Déportés - 60 NOYON

Téléphone : 444.07.26 et la suite (6 lignes groupées)

Dans le domaine scolaire...

Préoccupations de tous ordres

794 élèves scolarisés dans 21 classes d'écoles maternelles, 1.570 dans 58 classes d'écoles élémentaires, 860 dans les deux C.E.S. (125 à E. Herriat, 725 à A. France), telles sont dans la sécheresse des chiffres, les statistiques scolaires de Montataire en ce début d'octobre 1974.

Mais que peuvent cacher ces nombres, quant à la diversité des enseignements et des quartiers ?

Tout d'abord, ce qui est évident, c'est la moyenne par classe (38) encore beaucoup trop élevée dans les écoles maternelles. C'est là que résident évidemment nos plus grosses préoccupations. Encore faut-il ajouter que pour toute une partie de la ville (secteurs scolaires de J. Decour et P. Langevin), nous avons été obligés, en accord avec les Directrices, de refuser les enfants nés dans le 4^e trimestre 1971. Il faut donc être conscient qu'un bébé né en octobre 1971 sera scolarisé en septembre 75, pratiquement à 4 ans, alors que la loi fixe l'âge d'admission à 2 ans ! Il y a là une grosse responsabilité du pouvoir que les récentes intentions proclamées à l'occasion du vote du budget 1975 au Parlement risquent peu de modifier. Nous avons besoin à Montataire, d'une école maternelle en dehors des groupes maternelles-élémentaires créés ou à créer. Depuis 2 ans nous l'avons dit aux autorités académiques et préfectorales. Ici aussi le changement c'est la continuité du manque de crédits.

Dans ce même domaine, nous sommes préoccupés de l'état vétuste de l'École Maternelle J. Macé. De lourdes réparations ne pourront jamais faire de ses bâtiments, le contexte moderne dont l'enseignement pré-élémentaire a besoin. Il faudra, là aussi, étudier rapidement une solution de rechange et se battre pour l'imposer.

Prolifions de ce chapitre pour évoquer le problème délicat de la garde avant et après les heures de classe des enfants de 3, à 6 ans et après, dont les parents travaillent tous les deux. Nous étudions actuellement une possibilité d'accueil au niveau des écoles maternelles. Mais enthousiasmes et objections semblent être assez partagés et il faut poursuivre l'étude. Cependant il y a une demande de la population laborieuse de notre ville et il faudra y répondre sous une forme ou une autre. Des suggestions, des propositions nous seraient bien utiles : écrivez-nous. Service Scolaire, Mairie de Montataire.

Dans les écoles primaires, la moyenne par classe (27) cache mal la disparité par cours (25 élèves maximum au Cours Préparatoire) et par quartiers, tout le secteur J. Decour, P. Langevin, connaissant des classes dépassant la trentaine.

A ce niveau, nos soucis d'accueil ont été jusqu'ici moins importants encore qu'à l'heure où ces lignes sont écrites les tours de la Résidence Hélière et celles des Martinets ne sont pas encore habitées et il y a là une inconnue qui nécessite vigilance.

En tant qu'élus responsables, cependant, nos soucis sont surtout qualitatifs. La féminisation du personnel enseignant augmente le nombre des congés maladie, maternité (qui sont normaux !). Beaucoup de maîtres et maîtresses ne sont pas remplacés et cela crée de grosses difficultés aux familles laborieuses. De plus en plus, l'Etat se décharge

le dos des collectivités, de ses responsabilités financières. Les installations sportives des C.E.S. construites avec une forte proportion de crédits districaux (donc de votre argent !) doivent maintenant être entretenues par le District. C'est une dépense supplémentaire de 10 à 12 millions par C.E.S. pour le District. Et c'est à cause de discussions autour de ce problème que le gymnase du C.E.S. A. France n'est pas officiellement utilisé, plus d'un an après sa construction !

Il nous resterait bien d'autres problèmes à examiner, les uns plus généraux, les autres plus ponctuels. Nous ne les méconnaissons pas en



J. Decour, la plus grosse école de Montataire

de ses obligations sur les collectivités locales. Il est bien de décider de nouvelles méthodes d'enseignement en toutes matières. Mais les dépenses restent à la charge des communes et nous avons conscience que les crédits que nous demandons aux contributions locales sont insuffisants pour l'enseignement et très lourds pour les contribuables. De ce fait, le tiers temps pédagogique est un leurre et en particulier l'enseignement de l'éducation physique va à la dérive. Dans ce domaine, la construction d'un gymnase à Jacques Decour où viennent presque 1.000 élèves de 3 à 12 ans devient une nécessité.

Dans les C.E.S., par l'intermédiaire du District de la Région Creilloise, nos dépenses sont également importantes. En matière de fonctionnement seulement, un élève du 1^{er} cycle coûte à la commune environ 250 F. Voyez les chiffres donnés en tête de ce papier et calculez. Dans ce secteur aussi, l'Etat se démet, sur

général. Vous remarquerez que souvent sont revenues dans ce papier les questions de crédits. Ce n'est pas un hasard, un accident de parcours. C'est une décision délibérée. En sacrifiant l'école publique, tout en soutenant toujours plus l'école privée, le pouvoir actuel pratique sa politique de classe. Le budget national de 1975 aggravera encore cette situation.

Il dépend de chacun, enseignants, parents d'élèves, démocrates, qu'il n'en soit pas ainsi. Lors des semaines écoulées, on a pu voir le gouvernement reculer sous la pression des masses. La Municipalité de Montataire est toujours prête, dans le domaine scolaire comme dans d'autres, à soutenir et à appuyer toute action pour l'amélioration du service public de l'Enseignement. Il faut y réfléchir, en discuter avec les Associations de parents d'élèves. Dans l'action unie, bien des solutions sont possibles.

Dans le domaine scolaire...

Préoccupations de tous ordres

734 élèves scolarisés dans 21 classes d'écoles maternelles, 1.579 dans 38 classes d'écoles élémentaires, 880 dans les deux C.E.S. (120 à E. Herriot, 725 à A. France), telles sont dans la richesse des chiffres, les statistiques scolaires de Montataire en ce début d'octobre 1974.

Mais que peuvent cacher ces nombres, quant à la diversité des enseignements et des quartiers ?

Tout d'abord, ce qui est évident, c'est la moyenne par classe (38) encore beaucoup trop élevée dans les écoles maternelles. C'est là que résident inévitablement nos plus grosses préoccupations. Encore faut-il ajouter que pour toute une partie de la ville (secteurs scolaires de J. Decour et P. Langevin), nous avons été obligés, en accord avec les Directrices, de refuser les enfants nés dans le 4^e trimestre 1971. Il faut donc être conscient qu'un bébé né en octobre 1971 sera scolarisé en septembre 75, pratiquement à 4 ans, alors que la loi fixe l'âge d'admission à 2 ans ! Il y a là une grosse responsabilité du pouvoir que les récentes intentions proclamées à l'occasion du vote du budget 1975 au Parlement nous font peu de modifier. Nous avons besoin à Montataire, d'une école maternelle en dehors des groupes maternelles-élémentaires créés ou à créer. Depuis 2 ans nous l'avons dit aux autorités académiques et préfectorales. Ici aussi le changement c'est la continuité du manque de crédits.

Dans ce même domaine, nous sommes préoccupés de l'état vétuste de l'École Maternelle J. Mach. De lourdes réparations ne pourront jamais faire de ses bâtiments, le contexte moderne dont l'enseignement pré-élémentaire a besoin. Il faudra, là aussi, étudier rapidement une solution de rechange et se battre pour l'imposer.

Profitez de ce chapitre pour évoquer le problème délicat de la garde avant et après les heures de classe des enfants de 3 à 6 ans et après, dans les parents travaillent tous les deux. Nous étudions actuellement une possibilité d'accueil au niveau des écoles maternelles. Mais enthousiasmes et objections semblent être assez partagés et il faut poursuivre l'étude. Cependant il y a une demande de la population laborieuse de notre ville et il faudra y répondre sous une forme ou une autre. Des suggestions, des propositions nous seraient bien utiles. Ecrivez-nous. Service Sociaux, Mairie de Montataire.

Dans les écoles primaires, la moyenne par classe (27) cache mal le déparité par cours (25 élèves maximum au Cours Préparatoire) et par quartiers, tout le secteur J. Decour, P. Langevin, connaissant des classes dépassant la trentaine.

A ce niveau, nos soucis d'accueil ont été jusqu'ici moins importants encore qu'à l'heure où ces lignes sont écrites les tours de la Résidence Helène et celles des Martinets ne sont pas encore habités et il y a là une inconnue qui nécessite vigilance.

En tant qu'éleve responsables, cependant, nos soucis sont surtout qualitatifs. La féminisation du personnel enseignant augmente le nombre des congés maladie maternité (qui sont normaux !). Beaucoup de maîtres et maîtresses ne sont pas remplacés et cela crée de grosses difficultés aux familles laborieuses. De plus en plus, l'Etat se décharge

le des des collectivités, de ses responsabilités financières. Les installations sportives des C.E.S. construites avec une forte proportion de crédits districaux (dont de verre argent !) doivent maintenant être entretenues par le District. C'est une dépense supplémentaire de 10 à 12 millions par C.E.S. pour le District. Et c'est à cause de discussions autour de ce problème que le gymnase du C.E.S. A. France n'est pas officiellement utilisé, plus d'un an après sa construction.

Il nous resterait bien d'autres problèmes à examiner, les uns plus généraux, les autres plus particuliers. Nous ne les méconnaissons pas en



J. Decour, la plus grosse école de Montataire

de ses obligations sur les collectivités locales. Il est bien de décider de nouvelles méthodes d'enseignement en toutes matières. Mais les dépenses restent à la charge des communes et nous avons conscience que les crédits que nous demandons aux contributions locales sont insuffisants pour l'enseignement et très lourds pour les contribuables. De ce fait, le tiers temps pédagogique est un leurre et en particulier l'enseignement de l'éducation physique va à la dérive. Dans ce domaine, la construction d'un gymnase à Jacques Decour où viennent presque 1.000 élèves de 3 à 12 ans devient une nécessité.

Dans les C.E.S., par l'intermédiaire du District de la Région Creilloise, nos dépenses sont également importantes. En matière de fonctionnement seulement, un élève du 1^{er} cycle coûte à la commune environ 250 F. Voyez les chiffres donnés en tête de ce papier et calculez. Dans ce secteur aussi, l'Etat se démet, sur

général. Vous remarquerez que souvent sont revenues dans ce papier les questions de crédits. Ce n'est pas un hasard, un accident de parcours. C'est une décision délicate. En sacrifiant l'école publique, tout en soutenant toujours plus l'école privée, le pouvoir actuel pratique sa politique de classe. Le budget national de 1975 aggravera encore cette situation.

Il dépend de chacun, enseignants, parents d'élèves, démocrates, qu'il n'en soit pas ainsi. Lors des semaines écoulées, on a pu voir le gouvernement reculer sous la pression des masses. La Municipalité de Montataire est toujours prête, dans le domaine scolaire comme dans d'autres, à soutenir et à appuyer toute action pour l'amélioration du service public de l'Enseignement. Il faut y réfléchir, en discuter avec les Associations de parents d'élèves. Dans l'action unie, bien des solutions sont possibles.

Au service des Familles

En vérité la scolarité n'a de gratuit que le nom et les mères de familles savent bien, plus encore dans cette période d'inflation, ce que coûte un écolier de la primaire ou du C.E.S.

Pour l'élève du technique ou d'autres écoles, c'est pire encore. Livres et fournitures coûtent les yeux de la tête. Quand il y a plusieurs enfants dans une même famille, c'est la ruine.

Depuis maintenant plus de 15 ans, notre Municipalité, dont le souci est d'aider les familles dont les enfants poursuivent leurs études, prête des livres à environ 160 enfants garçons et filles. Cela représente environ 1.600 livres puisque la moyenne des prêts est de 10 ouvrages par élève.

Si l'on tient compte que le moindre livre coûte de 2 à 3.000 francs anciens, souvent plus, on peut mesurer l'importance de ces prêts.

Il faut ajouter que la Municipalité s'est appliquée à maintenir des quotients familiaux élevés pour le bénéfice des prêts, cela afin que la plupart des enfants de Montataire puissent y avoir droit.

Il faut d'ailleurs dire que dans la mesure des possibilités, quand il reste des ouvrages disponibles, il est possible aux familles à quotient élevé de bénéficier également de prêts.

Le prêt de livres, c'est une initiative municipale qui permet d'aider les enfants à poursuivre leurs études, et les familles à mieux supporter les difficultés de la vie.

Etablissements **BRUYERE**

14, rue de Prox - PARIS

DIRECTION DE CREIL

Route de Creil à SAINT-LEU - Tél. 455.03.12

B. P. n° 8

TRAVAUX PUBLICS
OUVRAGES D'ART
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
B É T O N A R M É

Sur place, pour vos LUNETTES

Choix unique
de montures
pour adultes
et enfants

Michel CAMUS

OPTICIEN DIPLOME

Agréé par toutes les mutuelles de l'Oise (Marinoni, Usinac, etc...)

47, rue de la République, MONTATAIRE 60160



Guide des Orfèvres

DARBIER-REVAUX

MORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER, ORFÈVRE, DEPUIS 1877

Liste de Mariage

455.40.90

14, Place Carnot
B. P. 91 - 60106 CREIL

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Albert DELANSOY

MARBRERIE

Place de l'Eglise - Téléphone 455.14.88 - 455.10.00

Caveaux en ciment armé, pierres
briques, pargalags

Monuments au prix de fabrique
Entretien - Gravures - Articles - Fleurs

Un projet qui prend forme :

Le Centre aéré

Pour la première fois, le Centre de Loisirs a fonctionné en Centre aéré, c'est-à-dire toute la journée durant les mois de juillet et août.

De 100 à 150 enfants répartis dans les écoles primaires et maternelles, au Petit Château sont venus pendant les deux mois et ont mangé à la cantine Léveillé pour des prix modiques de 3 à 4 F par jour.

Les activités étaient des activités de plein air, sports, jeux, sorties. Après le déjeuner, les enfants choisissaient leurs activités. Une quinzaine d'ateliers leur étaient proposés : Travail du plâtre et de la terre, journal, musique, cuisine, activités manuelles, chant, travail de la corde et du bois, sports, initiation à des jeux de société, théâtre, marionnettes, peinture, cerfs-volants, etc...

Compte tenu de la réussite, la Commission culturelle a décidé de renouveler l'expérience pour les mois de juillet et août 1975 bien sûr, mais aussi durant les quinze jours des vacances de Pâques 1975.

Cependant, un grand problème se pose, un problème dont nous vous parlons depuis des années : celui des locaux pour organiser les activités, pour abriter les enfants lors du mauvais temps.

C'est pourquoi la Municipalité de Montataire vient de déposer le projet de construction du Centre aéré à la Préfecture, à la C.A.F.O. Rappelons que la Caisse d'Allocations Familiales nous a aidés grandement notamment en ce qui concerne la crèche. Ce projet dont nous vous donnerons plus amples détails ultérieurement, pourrait accueillir 300 enfants dans de bonnes conditions pour leur permettre de passer des vacances agréables.

Si la Jeunesse et les Sports accepte ce projet, c'est-à-dire si une subvention substantielle est accordée, ce ne sera plus un rêve, le Centre aéré verra le jour d'ici deux ans.

GUILLUMMETTE ET PLACE

CONCESSIONNAIRES **BERLIET**

Rue Ch. Somasco

CREIL

Téléphone 455.29.79

Vous souhaitez une coiffure qui mette en valeur votre charme, votre personnalité, votre beauté...

alors n'allez

pas chez

au Salon

ROSA coiffure

- Tous les soins du Cheveu
- Produits de beauté

9, Rue de la République

MONTATAIRE

Tél. 455.12.28

ASSURANCES

Accidents

Incendie

Vie

Gilbert GRISON

Agent Général du Groupe ZURICH

13, Rue Finsterwalde

Tél. 455.05.76

MONTATAIRE

Quand les Enfants peuvent DÉCO

Introduction: Pourquoi la danse, la musique, le dessin ?

La danse, la musique, le dessin, ce sont des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de se découvrir, de se découvrir les uns les autres.

La danse, la musique, le dessin, ce sont des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de se découvrir, de se découvrir les uns les autres.

La danse, la musique, le dessin, ce sont des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de se découvrir, de se découvrir les uns les autres.

La danse, la musique, le dessin, ce sont des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de se découvrir, de se découvrir les uns les autres.

La danse, la musique, le dessin, ce sont des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de se découvrir, de se découvrir les uns les autres.

La danse, la musique, le dessin, ce sont des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de se découvrir, de se découvrir les uns les autres.

La danse, la musique, le dessin, ce sont des activités qui permettent aux enfants de s'exprimer, de se découvrir, de se découvrir les uns les autres.



À l'école, la musique se apprend aussi la vision.



Quel plaisir de peindre.

Il serait... n'accorde au développement enfants. Com la vie, sont qu'il n'est de l'avenir. Ce se multinationale (supplé au c écarter du p compromis. L et tel qu'il gouvernement développement contre: oss. pourront se r étapes de sa

Les a G Je

Atelier mus que, moderne. Enfants à part de 14 à 17 h (nov débutants)

Atelier mus orchestre, opor de Madrugal de 5 ans. Le 15 à 17 h, (c 14 à 17 h, (c

Atelier mus Brout, Jeau 2 ans. Les me

École Franc Directio - 13 adhésions. L

Pour tous Municipal Jeun 05.08.54.

Musique, Chant, Dessin, Peinture

DÉCOUVRIR et CRÉER

Il serait possible de faire beaucoup plus. Mais l'Etat n'accorde aucune aide aux collectivités locales pour le développement culturel de tous et en particulier des enfants. Combien de talents, mais aussi d'ouvertures sur la vie, sont laissés ainsi en friche. Ce sont des dégâts qu'il n'est pas possible de mesurer mais qui entraveront l'avenir. Ce système basé sur les super-profits des sociétés multinationales « n'investit » pas dans la culture du peuple, au contraire il la redoute. Il est temps de les écarter du pouvoir avant que l'héritage soit totalement compromis. Le pouvoir démocratique que nous proposons, et tel qu'il est défini dans le programme commun de gouvernement, donnera les possibilités et les moyens d'un développement culturel pour tous. Et des ateliers culturels, comme ceux de notre ville et sous d'autres aspects, pourront se multiplier et s'offrir à chacun à toutes les étapes de sa vie.

Michel ROGER,
Adjoint au Maire.

Les ateliers culturels Groupe Scolaire Jean-Jaurès

Atelier municipal d'expression corporelle (danse classique, moderne, folklorique) : Direction : Mme Sarrazin. Enfants à partir de 4 ans. Groupe adultes. Les mercredis de 14 à 17 h. (débutants), les samedis de 14 à 16 h. (non débutants), de 16 à 17 h. (adultes).

Atelier municipal de musique (piano, flûte, violon, orchestre, chorale, écoute de disques) : Direction : Mlle de Mudjouginsky assistée de Mme Rivière. Enfants à partir de 6 ans. Les mercredis de 14 à 15 h. (piano, flûte), de 16 à 17 h. (chorale, écoute de disques), les samedis de 14 à 17 h. (violon, orchestre).

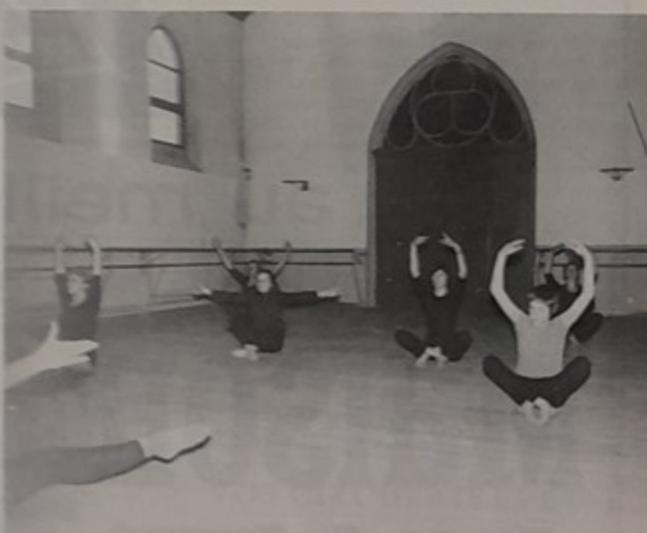
Atelier municipal de dessin-peinture : Direction : M. Bricaut, assisté de Mme Bricaut. Enfants à partir de 3 ans. Les mercredis et samedis de 14 à 17 h.

Ecole Française d'Art chorégraphique (danse classique) : Direction : M. Linval. Enfants à partir de 6 ans et adolescents. Les mercredis à 9 h., 10 h., 11 h.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service Municipal Jeunesse et Culture, 94, rue Jean-Jaurès. Tél. 455.08.54.

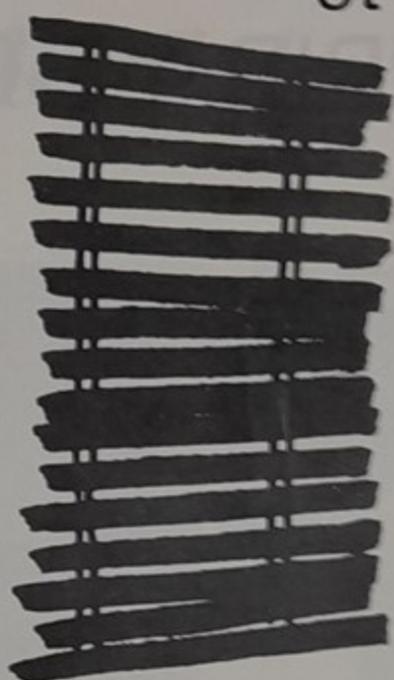


A l'école de danse...



...et toujours la danse

Equipez vos velux
et vos baies



de Stores vénitiens intérieurs



au meilleur prix

Maison du Bois

Place A. Dugué - CREIL - Tél. 455.30.89

A LA CANTINE SCOLAIRE

Une réorganisation de la gestion de la cantine scolaire s'est imposée pour la rentrée 74-75.

Les locaux de nos cuisines devenant trop petits et ne pouvant loger le nombre grandissant de la population scolaire, il était urgent de prendre de nouvelles dispositions pour que la qualité de service nous subisse des conséquences négligeables.

Nos menus pour cette année ne pouvaient nous permettre de constater de nouveaux succès. L'Etat ne donnant que 10 F de subvention alors qu'il escompte en contrepartie de 10 F de TVA, le Conseil municipal a donc choisi pour l'année de passer la gestion de la cantine à une entreprise de restauration qui apporte chaque jour les menus hebdomadaires. Un chef cuisinier mis en place et responsable de cette entreprise agit avec l'aide du personnel municipal de collecter les repas prêts à la consommation.

La Ville de Montataire paie pour chaque repas 4,50 F. Le prix payé par chaque enfant va de 3 F à 4,50 F.

Ces menus qui ont les plus des repas sont couverts, nous nous sommes chargés de la collectivité : les salaires des employés, les dépenses pour le gaz, l'électricité, l'eau, le matériel.

En résumé, depuis la rentrée de septembre, 600 repas sont servis chaque jour. Les menus sont équilibrés et la qualité est excellente.



...on se tient mieux ici qu'en classe

QUELQUES EXEMPLES DE MENUS

Menus du 12.11 au 15.11.74 :

Mardi : Hors-d'œuvre du jour ; Jambon ; Haricots bretonne ; Camembert ; Pomme.

Jedi : Hors-d'œuvre du jour ; Rosbif ; Frites ; Fromage ; Dessert.

Vendredi : Hors-d'œuvre du jour ; Œuf dur ; Epinards ; Fromage ; Dessert.

Samedi : Hors-d'œuvre du jour ; Bœuf ; Pâtes ; Fromage ; Dessert.

Le nombre de participants parle de lui-même. Il fait la démonstration du rôle social joué par la cantine qui rend de nombreux services aux familles de Montataire. Nous entendons encore améliorer son contenu pour la satisfaction de tous.

La nouvelle gestion nous a permis également de tenter l'expérience de l'ouverture d'un centre aéré en juillet et août. Le résultat a été concluant puisque ce sont plus de 100 enfants qui chaque jour l'ont fréquenté. Bien entendu nous continuerons dans ce sens puisqu'il continuera à fonctionner pendant la période de Pâques.



...on mange avec les copains.

LIBRAIRIE - PAPETERIE

M. LEMAIRE

57, Rue de la République - MONTATAIRE

Tél. 455.25.07

MATÉRIEL SCOLAIRE

ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX OFFSET

VOS CIRCULAIRES ET

DUPLICATIONS en 48 H.



1300 enfants fréquentent régulièrement les bibliothèques municipales

C'est un domaine où les enfants se sentent à l'aise, c'est bien dans les bibliothèques municipales, ils sont 1.300 à les fréquenter régulièrement, dont plus de 800 à la bibliothèque Elsa Triolet, aux Martinets.

Non seulement ils empruntent de nombreux livres qu'ils lisent chez eux, ils consultent des ouvrages nécessaires à leur travail de classe, mais ils participent de plus en plus nombreux à l'animation qu'organisent les bibliothécaires.

Par exemple, à la bibliothèque Elsa Triolet, les enfants confectionnent leur journal sur la vie des Indiens. Ils préparent des rencontres avec des écrivains. Des classes du C.E.S. y viennent fréquemment.

À la bibliothèque Paul Eluard, c'est l'initiation à la poésie. Les enfants choisissent des poèmes et ensuite en organisent le prêt et la circulation parmi eux. Ils font un travail de recherche sur l'Inde dans le cadre de la semaine sur la connaissance de l'Inde organisée par le Service Culturel.

Il y a aussi l'écoute de disques, le travail en collaboration avec les enseignants sur un thème avec prêt des livres s'y rapportent.

À Elsa Triolet on peut voir une exposition réalisée par les bibliothécaires pour célébrer le 30^e anniversaire de la Libération. De nombreux documents, prêtés par des Résistants et des témoins de ces événements font revivre cette glorieuse époque de notre histoire avec, notamment, des photos sur la région, de M. Galas.

Ces bibliothèques, particulièrement les mercredis et les samedis, sont de véritables ruches.

Quelle satisfaction de pouvoir apporter cette contribution à l'éducation et aux besoins de ces enfants. Ce succès



...et on y lit son journal

a amené le Conseil municipal à aménager la bibliothèque Elsa Triolet, rue Jacques Decour, qui fut inaugurée le 26 avril dernier. Peut-être ne l'avez-vous pas encore visitée ? Alors, prenez une demi-heure et allez-y, vous pourrez juger du cadre agréable offert aux lecteurs. Le choix des matériaux, l'harmonie des couleurs, le mobilier moderne et fonctionnel en font un lieu de détente.

L'importance de la fréquentation a nécessité également l'agrandissement de la partie enfantine de la bibliothèque Paul Eluard qui fonctionne depuis 8 ans. Les 400 enfants qui y viennent ont maintenant plus d'espace à leur disposition.

Mais il y a bien sûr des adultes dans ces bibliothèques : 450 à Paul Eluard, 350 à Elsa Triolet. Ils peuvent trouver dans les rayonnages une grande variété d'ouvrages : philosophie, religion, sociologie, philologie, langues, sciences, techniques, histoire, géographie, littérature, théâtre, poésie, romans, livres d'art.

L'effort de la Municipalité (Paul Eluard compte 12.000 volumes et Elsa Triolet 6.300) est important et continuera afin d'offrir aux lecteurs petits et grands le maximum d'ouvrages et, avec l'aide du personnel des bibliothèques dont la compétence et le dévouement sont reconnus par tous, des animateurs qui font aimer le livre et contribuent à la culture de chacun.



on s'éduque...

Bibliothèque

EM

16,

60

Tél. 4

II

CI

CE

TE

M

II

PO

DE

GE

C

Té

Bibliothèque

ENTREPRISE DE PEINTURE
ET VITRERIE

B. CHAUVEAU

16, Place Auguste Génie
60 - MONTATAIRE
Tél. 455-07-60

Droguerie - Papiers Peints
Décor - Lettres
Balatum - Capiflex
Peinture Industrielle

Il n'y a qu'une Maison du Bois

CHARENTES PRETAILLES
CONTREPLAQUES
TOUTES TABLETTES
MOULURES
HUISSERIES
PORTES



CROISEES PREFABRIQUEES
QUINCAILLERIE DECORATIVE
PERSIENNES BOIS ET FER
VOLETS ROULANTS
PORTES ISOPLANES
TAPIS BALSAN

Dépositaire
G I M M

TOUS BOIS à la demande

Dépositaire
G I M M

CREIL

PLACE ALBERT DUGUÉ

CREIL

Tél. 455.30.89

(Près de l'Eglise)

PARKING

INAUGURATION DU STADE MONTATAIRE UN GRAND TOURNOI !

Que de soleil pour ces 24 et 25 août ! Bien plus que l'on ne pouvait raisonnablement en espérer après un été qui n'avait rien eu de folichon quant aux montées du thermomètre ! Beaucoup plus allégres furent celles des prix ! ! !

Tout concourait donc à la réussite de cette inauguration officielle du stade Marcel COENE, si ce n'est, et nous ne pouvons que le déplorer, l'inachèvement des tribunes. Qu'importe, le plateau réuni pour ces journées était de réelle qualité, non seulement en athlétisme le dimanche matin où la jeune société locale (MONTATAIRE-ATHLETIC-CLUB) avait mis sur pied une très bonne réunion, mais également en football, dont la première édition d'un tournoi international « juniors » à MONTATAIRE et dans le département, fut un réel succès tant sur le terrain qu'autour de la main courante.

Il n'a pas été facile de s'assurer le concours d'équipes aussi réputées que celles d'ANDERLECHT, LIEGE ou REIMS, et les premiers contacts ont dû être pris dès le mois de février ; d'autres grands clubs européens avaient été pressentis, tel « AJAX » en Hollande, le F.C. COLOGNE en Allemagne, ainsi qu'ARSENAL en Angleterre ; malheureusement, leurs calendriers très chargés ne leur permettaient pas de se libérer aux dates limites qu'étaient les 24 et 25 août. En effet, une semaine plus tard, devaient se dérouler les championnats de France de tir à l'arc et il eut été impensable de concurrencer d'aussi importantes manifestations qui auront fait de MONTATAIRE le pôle d'attraction sportif du département, voire de la région durant ces deux semaines consécutives.

Regrettons seulement pour nos archers les conditions atmosphériques plus que déplorables qui furent les leurs le 1^{er} septembre.



Le stade et les tribunes terminés

Excellent tournoi donc auquel nous avons pu assister et il fut vite évident que nos invités, qu'ils fussent Belges ou Rémois, n'étaient pas venus en « touristes » ; le sérieux qu'ils apportèrent durant les matches et dans leur préparation en est un exemple flagrant. Les jeunes d'Anderlecht « voulaient » ce tournoi, ils l'ont eu de fort belle manière, disposant en finale de l'autre équipe belge du Standard de Liège qui, d'ailleurs, aurait tout aussi bien pu gagner. Il faut admettre que la volonté d'aboutir des Bruxellois était la plus marquée, mais aussi la mieux préparée. Nous avons pu admirer l'organisation et l'auto-discipline de chacun qui font déjà, à elles seules, les bases solides des grandes équipes. Intervient, bien sûr, la notion des moyens, mais cela n'explique pas tout !

Quant à nos jeunes du Standard pourtant « renforcés » pour la circonstance, ils ont fait ce qu'ils ont pu (surtout lors de leur premier match) avec les moyens physiques qui sont les leurs, mais le fossé était vraiment trop large.

Profitions-en pour remercier nos amis Beauvaisiens et Creillois pour leur participation toute gracieuse (cela se fait rare de nos jours) ; ils n'ont pas limité leurs efforts dans des conditions pourtant difficiles.

Nous aurons l'occasion de revenir, dans de prochains bulletins, sur l'organisation d'un autre tournoi de ce genre pour l'année 1975, et l'Office Municipal des Sports s'emploie dès maintenant à prendre contact avec de grandes équipes afin de pouvoir perpétuer cette manifestation dans les années à venir.

Voilà pour l'aspect purement sportif de ces journées, et les quelques photos ci-jointes parleront plus d'elles-mêmes qu'un long discours.

En parlant de discours, qu'espéraient donc, ou plutôt que reprochaient donc les rares éparpillés du public à nos camarades TURLETTI et R. BARAN lors de leur prise de parole respective ? Le contenu ou la relative longueur de leurs exposés ? Nous pouvons, à la rigueur, essayer



*Il y avait du monde dans la tribune
Au premier rang, les officiels*

MARCEL COENE

d'admettre que les discours n'ont jamais eu l'effet d'un match de football, dès que le ballon est en jeu. Certaines réserves quant à leur relative mais, dans l'ensemble, pouvait-on passer sous silence toutes ces difficultés et inquiétudes auxquelles nous avons dû faire face pour mener à bien une telle opération ? Ne devons-nous pas insister à nouveau sur le retard apporté à la construction des tribunes, par exemple ? Ne devons-nous pas dénoncer une fois de plus ce scandale que est le non-remboursement de la F.V.A. aux communes, car nous ne le dirons jamais assez, l'injustice est flagrante. Ne assistons-nous pas, par cette F.V.A. au mépris des règles respectifs de l'Etat et des Municipalités ? Dans le cas présent, notre ville aura donné plus de F.V.A. qu'elle n'en aura reçu en subventions et cela pour la modeste différence de 33 millions d'A.F. Faire du bénéfice sur des installations sportives, n'est-ce pas incroyable ?

Alors, comment ne pas dénoncer de telles choses, à fortiori lors d'une inauguration, même si cela blesse le poil de quelques inconscients, baignant dans un conformisme béat, qui, par ignorance ou mauvaise volonté, ne font toujours pas la relation « sport - politique ». Il faut rester sérieux ! Qu'on le veuille ou non, les deux sont liés et, dans la conjoncture actuelle, il ne peut en être autrement.

D'ailleurs, comment qualifier l'action de Messieurs MAZEAUD et consorts lorsqu'ils passent d'inutiles mais mesures anti-sportives telles la privatisation du sport et la mise en place de C.A.S. (Centre d'animation sportive), si ce n'est d'action politique ?

Comment qualifier la régression constante du budget du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, traduisant ainsi un désengagement de plus en plus marqué de l'Etat qui, pour se justifier, argumente du peu d'intérêt que prend le Français à l'égard du sport et des activités physiques.

N'est-ce pas là faire de la politique. Même M. le Président de la Fédération Française de Football a dénoncé ce grave problème lors de récentes déclarations faites durant ses visites aux ligues régionales.

Des exemples, nous pourrions en remplir le présent bulletin tant les événements antérieurs ne font que renforcer notre argumentation.

Pour conclure, il nous faut remercier de leur présence les différentes personnalités qui ont participé à ces journées, et plus particulièrement : Monsieur JONÉ, inspecteur départemental du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui, à l'issue de cette inauguration remit à notre camarade Jacques TURLETTI, Maire du moment, une médaille commémorative récompensant la ville de MONTATAIRE pour la qualité de ses installations sportives : chacun appréciera.

Monsieur OLETTI, Président du District Oise de Football,

Monsieur DEBRIE, également du District Oise de Football,

Monsieur BOURSIER, Président du District Oise d'athlétisme, etc... etc...

Les diverses organisations politiques et syndicales, sans oublier Robert BAUMAN, membre de la direction de la commission sportive du Comité Central du Parti Communiste Français, éminent journaliste sportif et ex international de rugby.

Remercions enfin comme il se doit toutes celles et tous ceux, membres de l'O.M.S. ou non, qui, par leur travail, ont pleinement contribué à faire de ces journées un véritable succès.

J.P. BESSON,
Responsable des Sports.



Les deux capitaines finalistes récompensés. A leur côté, J. Turletti 1^{er} adjoint et J.P. Besson, président de l'O.M.S.



Monsieur Joné, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports vient de remettre la Médaille Commémorative à J. Turletti.



M. Claude Lecocq, secrétaire fédéral du P.C.F. remet la Coupe de l'Humanité Dimanche au capitaine local

La Maison des Jeunes :

Un programme chargé

La Maison des Jeunes et de la Culture de Montataire est ouverte depuis le mois de juin 1969. Elle fonctionne depuis ce temps dans d'anciennes classes préfabriquées, et bien entendu, ces locaux ne répondent pas entièrement aux besoins et aux exigences de l'animation envers les jeunes et principalement les adolescents.

Un projet de M.J.C. en dur est déposé depuis plusieurs années auprès des autorités compétentes, mais, bien sûr, aucun crédit n'est prévu au 5^e plan pour subventionner les M.J.C. dans l'Oise.

Nous sommes donc contraints de subir cet état de fait et d'adapter les méthodes de travail aux locaux existants qui naturellement rendent de grands services aux jeunes qui les fréquentent.

Depuis le début de la nouvelle année scolaire, de nombreuses activités ont vu ou revu le jour : photo, émaux, guitare, archéologie, cheval, voile, ciné-club, etc...

De nombreuses expositions sont programmées ainsi que des sorties théâtre, variétés à Paris.

Au cours du premier trimestre 1975, deux week-ends de ski sont programmés : les 24, 25, 26 janvier et les 28 février, 1^{er} et 2 mars.

Nous sommes sûrs que ces week-ends à la neige remporteront le même succès que les années précédentes.

Il est également prévu, pour les prochaines vacances, des camps d'adolescents à SAMOENS et à FINSTERWALDE (République Démocratique Allemande). Le succès remporté par le premier camp en République Démocratique Allemande en juillet 1973, l'enthousiasme des jeunes au retour de leur voyage, nous a amenés à penser qu'il fallait désormais organiser régulièrement des séjours à FINSTERWALDE.

Nous espérons qu'il sera possible de recevoir, après la reconnaissance récente de la R.D.A. par la France, des jeunes de notre ville jumelle.

Le travail essentiel pour la période présente est de mieux faire connaître la M.J.C., les possibilités d'activité d'intérieur et de plein air, afin de donner une nouvelle dimension à notre Maison.

Plus il y aura d'adhérents, plus le rapport de force penchera en notre faveur, et nous pourrons ainsi espérer voir sortir de terre une véritable M.J.C. aux dimensions de nos espoirs et de notre volonté d'améliorer le niveau culturel de chacun afin de faire des hommes de véritables citoyens à part entière.

IMPRIMERIE NATUREL

6, Rue des Déportés, 60160 MONTATAIRE
Tél. 455.07.40

Compiègne Auto Industrie

Ets F. GRUBIS
18, Rue des Lombards, 60200 COMPIÈGNE
Tél. 440.19.46

Entreprise Générale de Maçonnerie

HENICKER Père et Fils

Carrelage - Faïence - Réparations en tous genres
48, Rue Jules Uhry - 60160 THIVERY

Pour vos CHAUSSURES, une bonne adresse :

B. BOUTHEMY

125, r. Jean-Jaurès - 60160 MONTATAIRE
Tél. 455.09.85 et sur votre marché

INTERFLORA

FLEURISTE

LUCETTE

24, Rue de la République - 60160 MONTATAIRE
Livraisons à domicile Tél. 455.24.61

Les Pharmaciens de Montataire

M. DANGLERRE, 62, r. de la République - Tél. 455-08-88

J. LAFONT, 162, rue Jean-Jaurès - Tél. 455-07-75

H. SAVY, 96, rue Jean-Jaurès - Tél. 455-07-31

M^{me} SEIGLE, Centre Commercial des Martinets - Tél. 455-58-66

au service de votre santé.

RENAULT

GARAGE G. BLOT
agent



Saint-Maximin 60 - 2, rue Jean-Jaurès - Tél. 455.38.55

MÉCANIQUE - TOLÉRIE - PEINTURE

VÉHICULES NEUFS

BRASSERIE DE MONTATAIRE

Bières - Cidres - Limonades - Sodas - Sirops
Jus de Fruits - Eaux Minérales

Roger DROUIN

MONTATAIRE

Tél. 455.07.13

3, rue de Condé, 3

jeunes de dix-huit ans

**POUR
EXERCER
VOTRE
DROIT
DE VOTE
DÈS
1975**

Il faut :

- * Etre âgé de dix-huit ans ou atteindre cet âge avant le 1^{er} mars 1975.
- * Etre inscrit sur les listes électorales politiques (inscription dans les mairies, aux heures d'ouverture, jusqu'au 31 décembre inclus).
- * Dans le cas d'élections partielles (exemple les législatives du mois dernier) ou anticipées (municipales, présidentielles), toutes les personnes qui rempliraient les conditions d'inscription, sans pour autant avoir fait le nécessaire dans les délais prévus ci-dessus, se verront refuser le droit de participer au vote.

**COMMENT
VOUS
FAIRE
INSCRIRE**

Rien de plus simple

Soit

**EN VOUS RENDANT A LA
MAIRIE**

Se présenter au bureau des élections.

Soit

PAR CORRESPONDANCE

Expédier votre demande à la mairie sous pli recommandé.

Soit

**PAR L'INTERMÉDIAIRE
D'UN AML, PARENT, ELU,
ETC.**

Remettre à la personne chargée de vous faire inscrire une procuration sur papier libre l'autorisant à faire cette démarche pour vous (voir modèle ci-contre). Il n'est pas nécessaire d'être électeur dans la commune pour être l'intermédiaire de l'inscription.

MODELE DE PROCURATION

Je soussigné (nom, prénoms, adresse) autorise M. (nom, prénoms, adresse) à me faire inscrire sur les listes électorales de la commune de

Fait à le 1974.

Signature

**PIÈCES
À
FOURNIR**

Pour les trois façons, il faut simplement :

- * une justification d'identité (livret de famille, carte d'identité nationale, etc.) ;
- * une justification de votre attache avec la commune (quittance de loyer ou quittance de gaz et d'électricité, etc.).

En cas d'urgence

SERVICE D'INCENDIE ET SECOURS			
Pompiers de Montataire		445.08.87	
Pompiers de Creil		18	
DOCTEURS			
HANNOUN, 38, rue Roger Salengro		455.10.46	
KESSLER, 4, rue de Condé		455.14.06	
LEVY, 86 bis, rue Jean Jaurès,		455.07.81	
COHEN, 86 bis, rue Jean Jaurès		455.07.91	
BENEGMOS, 86 bis, rue Jean Jaurès		455.07.91	
SALMONA, 86 bis, rue Jean Jaurès		455.07.91	
AZOULAY et CHAPTINEN, Radiologues, 86 bis, rue Jean Jaurès		455.15.35	
PHARMACIENS			
SAVY-BARTEAU, 86, rue Jean Jaurès		455.07.31	
DANGLETERRE, 62, rue de la République		455.08.68	
LAFONT, 162, rue Jean Jaurès		455.07.75	
Mme SEIGLE, Centre Commercial des Martinets		455.58.86	
AMBULANCE			
AMBULANCES DE CREIL		455.20.22	
TAXI			
CREIL			
DERIVE			
LEGRAS			
MATERNITES			
CREIL, Parc			
SENLIS			
HOPITAUX			
CREIL		455.00.87	
SENLIS		453.01.71	
BEAUVAIS		445.04.94	
CLERMONT (Hôpital Général)		450.04.28	
CLERMONT (Hôpital Psychiatrique)		450.08.60	
COMPIEGNE		440.17.70	
POLICE			
Commissariat de Montataire		455.07.47	
Commissariat de Creil		455.01.96	
Gendarmerie de Montataire		455.07.14	
Police Secours			17

Centre de Prévention et d'Examens de Santé

Rue Charles Auguste Dupont - Tél. 455.20.23

Médecin-Directeur : Docteur Paul COURT

Ouverture tous les jours (sauf le samedi) de 8 h. 15 à 17 h.
Bilans de Santé gratuits aux assurés sociaux à partir de 16 ans
Inscription par correspondance, par téléphone ou sur place

Chauffage Central
Installations Sanitaires

M. MARIÉ

60 - ANSAUVILLERS

Tel. 450.40.58

Renseignements utiles...

ECOLE PUBLIQUES

Groupe scolaire Frédéric Joliot Curie, 32, rue Louis Blanc.
GARÇONS : Directeur : M. RUBIO - Tél. 455.20.94.
FILLES : Directrice : Mme BOTHEREAU - Tél. 455.16.45.
MATERNELLE : Directrice : Mme COLOMES - Tél. 455.16.45.

Ecole Maternelle Jean Macé, rue de l'Eglise - Tél. 455.23.20.
Directrice : Mme DELANNET.

Groupe scolaire Jean Jaurès, 67, rue Jean Jaurès -
Tél. 455.12.92.
Directrice : Mme GONZALES Jeanninge.

Groupe scolaire Edmond Lévillé, 127, rue des Ecoles -
Tél. 455.07.49.
Directeur : M. LADURELLE.

Groupe scolaire Paul Langevin, 19, rue des Ecoles -
Tél. 455.17.89.

MIXTE A : Directeur : M. GOBERT.
MIXTE B : Directrice : Mme BOULLET.
MATERNELLE : Directrice : Mme ROGER.

Groupe scolaire Danièle Casanova, rue Salvador Allende -
Tél. 455.17.90.
Directrice : Mme BODINIER.

Groupe scolaire Jacques Decour.

Primaire : Avenue Anatole France - Tél. 455.44.07.

Mixte A : Directeur : M. GAMBIER Félix.
Mixte B : Directrice : Mme GAMBIER Madeleine.

Maternelle 1, rue Paul Vaillant Couturier - Tél. 455.52.39.
Directrice : Mme LEMAITRE.

Maternelle 2, rue Jacques Decour - Tél. 455.54.28.
Directrice : Mlle SENE.

Collège d'Enseignement Secondaire, Avenue Anatole
France - Tél. 455.18.87.

Proviseur : M. MATHIOTE.
Directrice : Mlle AUDIER.

OFFICE D'H.L.M., rue Albert Thomas, CREIL - Tél. 455.12.56.
Noms et adresses des gardiennes ou personnes tenant
le téléphone :

Mme LETUROUE, 58, Cité Jean Blondl - Tél. 455.08.47.

Mme CONIN, Cité Jules Guesde, Bât. 3 - Tél. 455.02.84
(doit être transféré prochainement à la Tour N° 2
aux Martinets).

Mme ELLIOTT, 80, rue Maurice Thorez.

Mme VAN DE VOORDE, 64 ter, Avenue Anatole France
(Tour 1).

Mme PARRADO, 2, Avenue Gabriel Péri (Tour 2).

AMICALE DES LOCATAIRES DES MARTINETS : Président :
M. DÉSTRUEL André, 39, Avenue G. Péri, Montataire.

RÉGIE COMMUNALE D'ELECTRICITÉ, 1, rue Romain
Rolland - Tél. 455.07.39.

GAZ DE FRANCE, 58, rue Jean Jaurès, CREIL - Tél. 455.08.81

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX, 68, rue Jules Michelet,
CREIL - Tél. 455.00.32.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, 2, rue Charles
Auguste Duguet - Tél. 455.35.10.

CAISSE DE SECURITE SOCIALE, 2, rue Charles Auguste
Duguet - Tél. 455.35.10.

COMITÉ INTER-ENTREPRISES :

Sa Polyclinique, 1, Cour du Château, CREIL - Tél. 455.05.59.

Sa Poly optique, 7, Place du Parc, CREIL - Tél. 455.13.01.

Son service dentaire à Montataire, Parc Marcel Cochin -
Tél. 455.21.58.

DENTISTES

M. LANGLOIS, Résidence Hélène, Bât. B - Tél. 455.43.75.

Mme DHALLU, 56, rue de la République, MONTATAIRE -
Tél. 455.07.93.

MASSAGES - KINESITHÉRAPIE

M. J. CORNU, 59, rue de la République - Tél. 455.21.02.

VÉTÉRINAIRES

MM. PALTEAU G. et CARRÉ J.-C., 53, rue Henri Pauquet,
CREIL - Tél. 455.03.67.

HUISSIERS DE JUSTICE

Maitre CHEVALLIER, 8, rue H. Protat, CREIL - Tél.
455.00.30.

Maitre EPSTEIN, 33, rue Jules Julliet, CREIL - Tél.
455.00.92.

NOTAIRES

**Société Civile Professionnelle Titulaire de l'Office
Notarial de Creil** :

M^r Pierre DORCHIES - M^r Etienne NUGUES - M^r Gérard
NUGUES - M^r Régis THIÈBE, 5, Place Carnot,
CREIL - Tél. 455.00.72.

M^r Etienne NUGUES, Notaire à MELLO - Tél. 456.40.85.

la lyonnaise des eaux
une société de services au service
des collectivités locales



LA LYONNAISE DES EAUX
dans votre Région -

RÉGION PARISIENNE NORD
Rue Buhl - B.P. n° 11
80103 CREIL - Tél. 455.25.22

production
distribution
assainissement
gestion
des Services Municipaux



forclum
Société de force et lumière électriques

Siège Social :
Centre d'Affaires Paris-Nord, Bâtiment Ampère N° 1
93153 Le Blanc Mesnil

TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Direction Régionale de Saint-Denis, 2, rue Gabriel Péri
Tél. 752.21.45
Centre de Beauvais, 37, rue Gambetta - Tél. 445.16.42
Centre de Creil, 3, rue Jules Julliet - Tél. 455.01.79

si Péril,

Comec]

Jognard,

Victor

Jaurès.

médico-

rbusse,

Jaurès,

l. Cref.

aire

ndeyne,

ndeyne,

ndeyne,

stataire

Jognard,

se-Jean,

bertian,

rbusse,

é Jean

Régu-

abriel

Péril,

rt

urice

Marie

urice

taire.

nine,

niaci,

aire.

Fond

taire

LOISIRS ET CULTURE :

Maison des Jeunes et de la Culture de Montataire (M.J.C.M.)

Président : M. TRIN Robert, 56, rue Roger Salengro, Montataire.

Traésorier : M. RINGENBACH Michel, 80, rue Jean Jaurès, Montataire.

Centre Culturel Communal de Montataire (C.C.C.M.)

Président : M. ROGER Michel, 80, Avenue Anatole France, Montataire.

Harmonie Municipale

Président : M. DEPRINS René, 15, rue des Déportés, Montataire.

Secrétaire : M. SIMON Georges, 55, rue Jules Ulry, Montataire.

Traésorier : M. VAN HAMME Guy, 10, rue de la République, Montataire.

Groupe Lire et Animation

Présidente : Mme PODWORNY Monique, 64, rue Pierre Curie, 80720 Saint-Claude.

Traésorier : Mme PEN Danièle, 54, Cité Jean Bondi, Montataire.

Association des Amis de la Danse

Président : M. PETERARENS Bernard, 2, Avenue Gabriel Péri, Montataire.

Secrétaire : Mme BERRUEZ, 23, rue Louis Blanc, Montataire.

Traésorier : Mme POIX Claudine, 124, rue Jean Jaurès, Nogent.

Amicale Philatellique et Culturelle de Montataire

Président : M. JACQES LAM, 91 bis, rue Louis Blanc, Montataire.

Secrétaire : M. QUIGNON, 75, rue J. Ulry, Montataire.

Traésorier : Mme MAGNER, 64 ter, Avenue Anatole France, Montataire.

Photo-Club de Montataire

Président : M. VALLEE Marcel, 26, rue M. Les Granges, 49, 502, Nogent-sur-Oise.

Secrétaire : M. GARIE Paul, 19, route de Saint-Lay, Tilwarry.

Traésorier : M. BAUVER Jean-Pierre, 7, rue François Villon, Nogent-sur-Oise.

Comité des Fêtes du quartier de Goutray

Président : M. BAUMGARTNER Pierre, 69, Impasse Chevalier, Montataire.

Secrétaire : Mme RIJOTTE Denise, rue Jean Jaurès, Montataire.

Traésorier : M. RIJOTTE Serge, rue Jean Jaurès, Montataire.

Vision 15 Min

Président : M. MARTY Michel, 4, Square Diderot, Creil.

Secrétaire : M. PODWORNY Henri, 64, rue P. Curie, Saint-Claude, 80720 Bury.

Traésorier : M. BERTINCOURT, 49, rue Jules Ulry, Villers-Saint-Paul.

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Entreprise **J. GUYOT**

89, rue Victor-Hugo 80104 CREIL - Tél. 455.82.23

Terrassements - Maçonnerie - Béton armé
Canalisations - Pavage - Constructions industrielles
Viabilité - Embranchements industriels

CAFÉ DES SPORTIFS

chez Serge

E. F. Augusta-Séne - MONTAIRE

Tél. 455.04.05

Tous les Résultats Sportifs Complets du Dimanche

INDUSTRIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGER - ÉLECTRO-MÉNAGER
La Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre foyer

A L'ARC-EN-CIEL

3 BANGING A NOTRE DOMINE - E. Place Carrel - CREIL-VILLE

1 R. Franklin Roosevelt - CREIL-VILLAGE - E. R. Augusta Séne - MONTAIRE

Pompes Funèbres Générales

Bureaux : 30, rue de la République à CREIL

Tél. 455.02.05

MAZOUT - CHARBONS

en tous genres
CUVES avec robinet ou pompe

D. LEMAIRE

53, rue des Ecoles

MONTAIRE

Tél. 455.91.22

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BABILOTTE Roland

Bur du Colonel Fabien (Ex Secteur du Stade)

60 - MONTAIRE - Tél. 455.71.83

PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

DESIGNATION	NOMS, PRÉNOMS, ADRESSES, FONCTIONS
O. M. S.	Président : M. BESSON J.-P.
MONTATAIRE ATHLETIQUE	Président : M. DIVARET J.-P., rue du Bourg, Saint-Léon
ESPERANCE MUNICIPALE	Président : M. BERRUÉE Cl., 33, rue L. Blanc, Montataire. Secrétaire : M. TISON J., 2, Avenue G. Péri, Montataire
STANDARD ATHLETIC-CLUB DE MONTATAIRE	Président : M. LARDENOIS Claude, 3, rue Gabriel Péri, Montataire. Secrétaire : M. BODIOT Serge, 3, rue des Martinets, Montataire
UNION CYCLISTE MONTATAIRIENNE	Président : M. D'HOKERS Raphaël, 19, rue de la République, Montataire. Secrétaire : M. PIERSON Robert, 69, rue Victor Hugo, Montataire
JUDO-CLUB MUNICIPAL DE MONTATAIRE	Président : M. VERDIS Alain, Impasse de la Garenne, Bt D 5, Montataire. Secrétaire : Mme ERISSET Christiane, 1, Allée de Lorraine, 60100 Creil.
HAND-BALL-CLUB DE MONTATAIRE	Président : M. SANVOISIN Christian, 32, rue Louis Blanc, Montataire. Secrétaire : Mme NORET Nicole, La Commanderie, Bt G, esc. 2, Nogent, 60100 Creil.
TENNIS-CLUB DE MONTATAIRE PING-PONG-CLUB DE MONTATAIRE	Président : M. DELAMARRE Robert, 50, Cité Jules Guesde, Montataire. Secrétaire : M. DESBRUERES R.
VOLLEY-CLUB MUNICIPAL DE MONTATAIRE	Président : M. BORGEL G., rue L. Lebrun, Creil. Secrétaire : M. LEFEBVRE P., 1 bis, rue d'Herbeval, Creil.
PREMIERE COMPAGNIE D'ARC	Président : M. DURIEUX M., 103, rue du Jeu d'Arc, Montataire. Secrétaire : M. ROUSSELLE Daniel, 151, rue Jean Jaurès, Montataire
SOCIETE LES MARTINS PECHEURS DE MONTATAIRE	Président : M. GERVOIS Henri, 63, rue Jean Jaurès, Montataire. M. CLABAUT Louis, 17, rue Victor Hugo, Montataire.
BILLARD-CLUB DE MONTATAIRE	Président : M. BARTHELAT Henri, 2, rue Henri Dunant, 60100 Creil. Secrétaire : M. VANLERBERGHE Jacques, 28, rue du Colonel Fabien, Montataire.
PETANQUE-CLUB DE MONTATAIRE	Président : M. TORO, rue de la Fontaine, Creil. Secrétaire : M. CRONNIER, 134, rue Jean Jaurès, Creil.
CLUB PUGILISTE MONTATAIRIEN	Président : M. CHEVALIER Maurice, 6, rue Jules Uhry, 60100 Creil. Secrétaire : Mme CABARET Danièle, 6, rue Bessemer, Montataire.
COLOMSOPHILES - LES VRAIS AMATEURS -	Président : M. PIOCELLE R., 26, Cité Marinoni, Thiverny. Secrétaire : Mme PIOCELLE Francine, 26, Cité Marinoni, Thiverny.
CLUB DES SUPPORTERS	Président : M. BIONNE Michel, 75, rue V. Hugo, Montataire. Secrétaire : M. TARCY Michel, 11, Avenue Gabriel Péri, Montataire.

S.A.R.L.
**QUENON
RIDOUX**

- RADIO
- TÉLÉVISION
- ELECTRO-MÉNAGER

TOUTES LES GRANDES MARQUES

76-80, Rue Jean Jaurès - MONTATAIRE
Tél. 455.13.35

Continental-Edison - Pathé-Marconi - Thomson-Ducrotet

Grand GARAGE des OBIERS

Cessionnaires: CITROEN, AUTODIAGNE
Crest: de la S.A. Bassot et Bonvillain
22, rue Faidherbe - NOGENT-SUR-VOISE
Tél. 455.2252 - 05.28 - 12.74
CITER: Location: voitures, sans chauffeur
Station-Service: et pneumatiques
77, rue Gambetta - CREIL - Tél. 455.01.42

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BONNIEC Henri

51, Rue des Déportés - 60160 MONTATAIRE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Henri HAINAULT

534, Rue du 8 Mai 1945 - LAIGNEVILLE - Tél. 455.13.27

Travaux réalisés :

- Hôtel de Ville de Creil
- Ravajement de l'Hôtel de Ville
- Ets. Queneute
- CERCHAR
- A.R.T. à Monchy-Saint-Eloi
- Contrat Téléphonique de Creil
- Centre Laciers, Montataire

TERRASSEMENTS

BÉTON ARMÉ

TRAVAUX ADMINISTRATIFS
ET PRIVÉS

Qualification Professionnelle : 110-133

ASSURÉS SOCIAUX

Vous devez savoir :

Pour développer encore la valeur sociale de leurs services, les Caisses d'Assurance Maladie de CREIL et de BEAUVAIS ont signé avec la Chambre Syndicale des Pharmaciens de l'Oise, une convention de délégation pharmaceutique, permettant au malade de ne payer que le ticket modérateur.

La date d'application est fixée au 1^{er} Avril 1974.

Ainsi, les assurés se trouvant momentanément dans une situation économique difficile, porteurs d'une ou de plusieurs ordonnances dont le montant atteint 70 F pourront bénéficier de ces dispositions.

Pour les chômeurs, les pensionnés de vieillesse ou d'invalidité, les bénéficiaires d'une rente d'accidents du travail supérieure à 66 %, ce montant est ramené à 30 Francs.

Mais diverses pièces doivent être présentées au pharmacien :

- La feuille de maladie intégralement remplie et signée.
- L'ordonnance.
- La carte d'immatriculation.
- Une pièce justificative de l'identité de l'assuré.
- Les pièces justificatives de l'ouverture des droits, c'est-à-dire l'attestation annuelle d'activité salariée comportant un minimum de 1.200 heures, ou les bulletins de salaire des trois mois précédant la prescription, ou l'attestation d'inscription au chômage accompagnée des derniers bulletins de salaire.

Pour les assurés bénéficiant de l'exonération du ticket modérateur, la notification de la Caisse sera exigée, de même que le dernier talon de mandat pour les pensionnés de vieillesse bénéficiaires du fonds national de solidarité.

Pour les enfants de 16 à 20 ans, il faudra montrer un certificat de scolarité ou d'apprentissage.

TOUTES CES CONDITIONS ETANT IMPERATIVES, LE PHARMACIEN DEVRA REFUSER LA DELEGATION SI ELLES NE SONT PAS REMPLIES.

Vacances Scolaires 1974-1975

Vacances de Noël : Du samedi 21 décembre 1974, après la classe, au lundi 6 janvier 1975, au matin.

Vacances de février : Zone A (dont l'Académie d'Amiens) : du samedi 1^{er} février 1975, après la classe, au lundi 10 février 1975, au matin.

Zone B : du samedi 8 février 1975, après la classe, au lundi 17 février 1975, au matin.

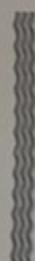
Zone C : du samedi 15 février 1975, après la classe, au lundi 24 février 1975, au matin.

Vacances de printemps : Du samedi 22 mars 1975, après la classe, au lundi 7 avril 1975, au matin.

Grandes vacances : Du samedi 28 juin 1975 après la classe, au lundi 15 septembre 1975, au matin, pour les élèves de tous les ordres d'enseignement.

Quatre demi-journées consécutives ou non pourront être accordées en supplément dans le cadre de l'année scolaire.

BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS



S.A. ZUCCATO

60104 **CREIL**

B. P. 3

455.09.73 +

Société de CONSTRUCTION

BAFFREY - HENNEBIQUE

PISCINES

TRIBUNES

Diamant

Projet type - Agrément ministériel n° 129

COUVERTES

Projet type - 1000 places

Agrément ministériel n° 199

Plein ciel

Concours Lauréat 1000 piscines

COUVERTES - DÉCOUVERTES

De la conception à la réalisation

Centre nautique

Toutes constructions municipales clefs en mains

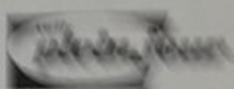
111-113, rue de Reuilly, 75012 PARIS - Tél. 345.35.40

Comptoir Cotonnier

POUR VOS CARRANS DE UN ANNON

93 à 91, Rue Gambetta, 93 00000 - 10 000 000

SPECIALISTE



Vous propose un très grand choix en rideaux tout styles. Veste Plein Air, Tergaline Plein Jour, blanc et couleurs "Cardivette" toutes nuances.

- Vente et Pose de Fringles.
- Devis gratuits.

CHEMISERIE

Comptoir Cotonnier

93 00000

TOUS TISSUS D'AMEUBLEMENT - Tapis BELTEX, MADURA et Croux, matelas - Laine à matelas.

COUVERTURES toutes marques : SOLE MIO, CAPRICORNE, etc...

Literie « **TRECA** »

LINGE DE MAISON toutes marques.

PARURES DE LIT : Anne de Solène, Les Trois Sœurs, etc...

SERVICES DE TABLE : Clair Dicoe, Nidel, Anne de Solène, Baxorex, et les, Dralon, Métis, Florgate, etc...

TOUTE LA CHEMISERIE

VÊTEMENTS Professionnels